



Communiqué de presse

Le 2 juillet 2014

Une entreprise du Sud Vendée obtient une prime d'aménagement du territoire (PAT) de l'Etat pour développer son activité

La prime d'aménagement du territoire est un outil majeur de l'Etat pour soutenir la création ou le maintien d'emplois et d'activités économiques dans les zones prioritaires du territoire national. Elle vise à corriger les déséquilibres de développement en favorisant la localisation ou l'émergence d'entreprises dans les zones les plus fragiles du territoire national.

L'Etat vient à ce titre d'attribuer à la société Tracers-Technology à Fontenay le Comte une subvention de 200 000 € pour la création de 32 emplois.

Spécialisée dans la chaîne du froid, l'usine de fabrication est implantée au cœur du tissu industriel de l'agroalimentaire du grand Ouest. En étroite collaboration avec les réseaux régionaux et les autorités, la capacité de production monte en puissance, afin de satisfaire une forte demande émergente nationale et à l'exportation.

Soucieuse de rester compétitive et innovatrice, la société Tracers-Technology a développé des moyens de recherche-développement en collaboration avec les pôles de compétitivité et les organismes agréés dans les domaines concernés, aussi bien alimentaires que médicaux.

